

GOODYEAR / AIRFRANCE MÊME COMBAT

pour les libertés syndicales



FSU 93



APPEL DU COMITÉ DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL

« Les organisations syndicales de la Seine-Saint-Denis ont eu l'occasion d'exprimer leur profonde indignation et leur colère suite à la condamnation de 8 ex-salariés Goodyear à 24 mois de prison dont 9 mois ferme.

Dans une région fortement frappée par le chômage, dans le cadre d'un conflit social âpre où les salariés étaient engagés contre la casse de 1173 emplois, luttant pour leur dignité et le devenir social de leur famille, un accord de fin de conflit avait été signé entre la direction de Goodyear et le syndicat majoritaire de l'entreprise. Cet accord, conclu après une bataille de 7 ans, actait, entre autre, l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires contre les militants syndicaux.

C'est donc le Procureur de la République, qui a décidé de poursuivre l'action judiciaire. Ce qui donne à cette condamnation un caractère politique. Dans un contexte d'état d'urgence, où cette loi d'exception est parfois

détournée pour tenter de faire taire le mouvement social, où l'on constate que des militants écologistes sont assignés à résidence, cette attaque contre des militants syndicaux, est un nouveau très mauvais signe.

Elle s'inscrit dans un mouvement de criminalisation de l'action syndicale, qui ne cesse de s'accroître, avec notamment les gardes à vue de salariés d'Air France.

Des gardes à vue qui faisaient suite aux accusations publiques du 1er ministre contre des salariés, condamnés avant le moindre procès, après les événements dits « de la chemise ». Des propos martiaux du chef du gouvernement, qui ont totalement débridé la direction d'Air France dans sa stratégie répressive. La direction du travail a rétabli un délégué syndical d'Air France dans ses droits, après son licenciement arbitraire, ce dont nous nous félicitons.

Les militants qui se font les portes voix

de la défense des libertés syndicales et démocratiques, des combats pour l'égalité et la justice sociale, n'ont pas à être traités comme des délinquants. Laisser entendre l'existence de « deux poids deux mesures », permettre que s'installe la criminalisation de ceux qui luttent pour le bien commun, faire du souci de la sécurité une arme contre nos libertés, serait entrer dans des chemins bien obscurs, que nous refusons !

Nous adressons toute notre solidarité aux 8 ex-salariés de Goodyear, exigeons l'arrêt des poursuites à leur encontre, et la réintégration des 5 salariés d'Air France.

Nous appelons à rejoindre le comité de soutien départemental de Seine-Saint-Denis aux salariés de Goodyear et d'Air France ».

Bobigny, le 16 février 2016.

Pour rejoindre le comité de soutien : soutiengoodyearAF93@gmail.com

Premiers signataires :

EELV 93 - Ensemble 93 - NPA 93 - PCF 93 - Alternative Libertaire - Ligue des droits de l'homme Fédération 93 - MRAP 93 - Science-Pop Saint-Denis - SNJ CGT - URSAFF RP CGT - CGT Drancy - CNTPE CGT - CGT Territoriaux d'Aulnay - CGT Saint-Gobain Aubervilliers - UL CGT ROISSY - CGT VORTEX - CGT AirFrance - UD CGT 93 - Energie 93 CGT - CSD CGT 93 - CGT Bagnolet/Les Lilas - CGT USTM 93 - CGT US Construction 93 - USR CGT 93 - CGT CD 93 - CGT Aulnay - CGT Plaine Commune - SNUIPP/FSU 93 - SNES/FSU 93 - SNASUB/FSU 93 - SNEP/FSU 93 - SNUPDEN/FSU 93 - SUD Santé - sociaux 93 - Sud Santé-sociaux EPS Ville-Evrard - SUD Education 93 - UNEF Paris 13 - UNL Aubervilliers - François ASENSI, Député Maire - Eliane ASSASSI, Sénatrice - Pascal BEAUDET, Conseiller départemental 93 - Marie Georges BUFFET, Députée - Patrick BRAOUEZEC, Président Plaine Commune - Nathalie SIMONNET, Secrétaire départementale PCF 93 - Jean Pierre THORN, Cinéaste ...

Pour soutenir les salariés d'AIRFRANCE convoqués au TGI de Bobigny et pour défendre le droit de se défendre, participez nombreux à un :



Rassemblement de lutte

**le 27 mai 2016 à partir de 9h devant le TGI de Bobigny
173 avenue Paul Vaillant Couturier.**